

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Production mondiale de soja

391,17 millions de tonnes en 2022

La production mondiale de soja devrait atteindre 391,17 millions de tonnes en 2022, soit une augmentation de 35,56 millions de tonnes ou 10% en plus par rapport à l'année précédente... (Page 04)

Twitter

Elon Musk annonce qu'il va quitter la tête du réseau social

L'année 2022 aura été celle des changements et des rebondissements pour l'oiseau bleu. Elon Musk a ainsi annoncé... (Page 06)

Célébration du 7^{ème} anniversaire

(Page 03)

La CONEB s'ingénie pour des solutions à l'essor des entreprises



Communications électroniques en Afrique

(Page 08)

L'ARPT de la Guinée fait immersion à l'ARCEP Bénin



Commercialisation des produits agricoles

Le gouvernement met fin à la fixation du prix pour le soja, Karité et cajou

Le Conseil des ministres s'est réuni en session extraordinaire ce mercredi 21 décembre 2022. Au cours... (Page 04)

Revalorisation des salaires

Responsables syndicaux et travailleurs apprécient

Ils ont longtemps serré la ceinture et c'est la récolte, l'heure du desserrement a enfin... (Page 10)

Respect des critères de convergence

L'équilibre macroéconomique est-il menacé ?

La revalorisation salariale annoncée par le gouvernement ne devrait compromettre outre mesure l'équilibre budgétaire et les investissements en cours. Et pour cause, ... (Page 04)

11^{ème} édition des ATDA à Genève

L'inclusion numérique comme socle de compétitivité de l'Afrique

Tenues chaque année pour discuter des défis et enjeux de la construction numérique sur le continent africain, ... (Page 02)

Avec Celtiis Cash

| | | | |
|--------------------------------|--|--|--|
| 1% DE FRAIS DE RETRAIT* | Pour 2 500 FCFA frais de retrait 25 FCFA | Pour 5 000 FCFA frais de retrait 50 FCFA | Pour 10 000 FCFA frais de retrait 100 FCFA |
| | Pour 20 000 FCFA frais de retrait 200 FCFA | Pour 25 000 FCFA frais de retrait 250 FCFA | Pour 50 000 FCFA frais de retrait 500 FCFA |

Celtiis cash, c'cash!

MyCeltiis cash

Google Play | App Store

ou tapez *899* pour activer

Etc.

11^{ème} édition des ATDA à Genève

L'inclusion numérique comme socle de compétitivité de l'Afrique

Tenues chaque année pour discuter des défis et enjeux de la construction numérique sur le continent africain, les Assises de la Transformation Digitale en Afrique (ATDA, 11^{ème} édition) se sont déroulées du 15 au 16 décembre à Genève. Au cœur des échanges, les défis liés à l'éclosion du numérique en Afrique en matière de sécurité et de protection des données.

• S.T.

Thématique centrale du développement socio-économique sur le continent, la question de l'inclusion a été au centre des débats et des échanges du vendredi 15 décembre, aux ATDA 2022. Plusieurs panels portant sur l'inclusion financière, la lutte contre la fracture numérique ou encore la formation du capital humain ont permis à de nombreux experts-ministres, PDG, entrepreneurs, représentants de grands groupes - de s'exprimer sur les nouvelles technologies comme porteuses de transformation positive pour l'avenir du continent et de sa population. Ouvrant cette journée par une keynote portant sur « le numérique comme facteur d'inclusion des femmes et des jeunes », Aurélie Adam Soulé Zoumarou, ministre de l'Économie numérique et de la Digitalisation du Bénin, a souligné combien l'inclusion des jeunes et des femmes est une problématique centrale des économies africaines, le numérique pouvant dès lors jouer un rôle majeur en faveur de cette dynamique. « Tous aspirent à une éducation de qualité, à un emploi décent et à un avenir prometteur dans lequel ils auraient un rôle à jouer », a-t-elle rappelé. L'utilisation de nouvelles technologies permettraient ainsi de donner à tout un chacun l'accès à des outils et à des applications leur permettant de relever les défis du quotidien. Porteur de transformation, l'enjeu d'un numérique inclusif a également été abordé sous le prisme de l'inclusion financière. Abdoulaye Barry, fondateur de la solution d'inclusion financière YMO, a ainsi rappelé les enjeux de la bi-bancarisation en Afrique, celle-ci donnant l'opportunité d'effectuer des transactions de façon régulière en réduisant de manière considérable les frais de transfert de la diaspora vers le continent. « En 2021, explique-t-il, l'Afrique reste encore très peu bancarisée ». Il poursuit en précisant : « Chez YMO, nous sommes persuadés que fintech et bancarisation vont de pair



pour, d'un côté, faciliter les transferts de fonds de la diaspora vers l'Afrique, et de l'autre, accroître la bancarisation des populations locales sur le continent. Je suis convaincu que les fintech et les banques doivent travailler dans une coopération ouverte pour réussir cette inclusion financière ». L'inclusion par les fintech Pour mettre en exergue le rôle de la diaspora dans l'inclusion financière sur le continent, les ATDA 2022 ont été, par ailleurs, l'occasion pour les participants de discuter autour du thème « Bibancarisation, rôle des diasporas africaines, quels appuis des pays d'implantation ? ». Solution 100% digitalisée, YMO est en mesure de proposer ses services aux populations vivant en zones rurales, quand bien même le déficit de connectivité pourrait être un frein. « Le transfert d'argent est la première étape vers l'inclusion financière », a assuré Abdoulaye Barry, avant d'ajouter que « le crédit est essentiel au développement socio-économique du continent africain. C'est pourquoi les solutions proposées par les fintech présentent une réelle valeur ajoutée par rapport aux services proposés par les banques. ». Afin de proposer des solutions visant à favoriser l'accès du numérique à tous, les différents débats et échanges se veulent être forces de proposition afin de répondre aux défis identifiés à travers le continent et ainsi être les moteurs d'une économie tant inclusive que compétitive.

À propos de YMO

YMO, solution d'inclusion financière destinée

aux populations africaines sur le continent africain tout comme la diaspora de France et d'Europe, a vu le jour en 2019. Partant du constat que des millions de personnes sont aujourd'hui exclues du système financier, YMO, solution 100% numérique, s'est donnée pour mission de révolutionner leur quotidien en ayant recours à la technologie, pour les transferts d'argent et les paiements de tous les jours. L'application permet à tout utilisateur, où qu'il se trouve, de bénéficier d'un compte et d'une carte internationale. Avec YMO, véritable allié du quotidien, payez et recevez votre virement instantanément avec votre téléphone mobile, en toute simplicité, sécurité et fiabilité.

A propos des ATDA

Organisées par Cio Mag, le premier magazine panafricain dédié au numérique en Afrique, les ATDA sont devenues, au fil des années, une plateforme d'échanges et d'intelligence collective entre Africains, Européens, Asiatiques et Américains. Cet événement annuel est l'occasion pour les participants d'échanger sur les meilleures pratiques, d'identifier de nouveaux partenaires et de nouvelles opportunités d'affaires sur le continent. Lors de la célébration de ses 10 années d'existence, les Assises de la Transformation Digitale en Afrique ont réuni à Benguerir (Maroc), plusieurs centaines de participants, dont une dizaine de ministres et de délégations officielles. Désormais, les ATDA se tiennent de façon alternée en Afrique et en Europe.

AUX DECIDEURS...**A la source du quitus fiscal**

Le trésor public béninois se renfloue de manière particulière au cours de ce quatrième trimestre de l'année. Et pour cause ! L'organisation des élections législatives du 8 janvier 2023 affecte les ressources financières des potentiels candidats qui, pour constituer leurs dossiers, sont tenus d'effectuer certaines dépenses. En effet, au nombre des pièces à fournir pour constituer le dossier de candidature, il y a les actes d'état civil (CIP : Certificat d'identification personnelle, acte de naissance sécurisé, certificat de résidence, certificat de nationalité) dont l'établissement fait déboursier quelques modiques sommes. En plus des actes d'état civil, le Code électoral prévoit dans les pièces à fournir le quitus fiscal. Il s'agit d'une pièce administrative délivrée par la Direction générale des impôts et qui atteste que le futur candidat est à jour vis-à-vis du fisc. Pour obtenir le quitus fiscal, les candidats salariés doivent payer leurs impôts sur le revenu. Les candidats détenteur de titre de propriété foncière sont assujettis au paiement des impôts sur foncier bâti ou non. Ceux d'entre les candidats qui sont propriétaires d'engins, devront s'acquitter de la taxe sur véhicule à moteur (TVM). Le paiement de ces différents impôts par chacun des potentiels candidats doit couvrir les trois années précédant l'année de dépôt des dossiers pour les législatives de 2023. En somme, il s'agit de payer tous les impôts des années 2019, 2020 et 2021 à l'effet de régulariser la situation fiscale de chaque potentiel candidat à zéro. C'est à cette condition, que l'administration des impôts peut délivrer aux requérants, candidats aux fonctions de députés à l'Assemblée nationale, le fameux quitus. Et c'est bien de la mer à boire pour les plus nantis des candidats qui jouissent des privilèges d'être propriétaires de plusieurs domaines fonciers et de plusieurs véhicules rutilants. C'est le prix à payer en tant que bon citoyen appartenant à un Etat dont le budget national est essentiellement fiscal. C'est davantage le prix à payer pour ceux qui ambitionnent d'être de futurs représentants du peuple. La Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des législatives du 8 janvier 2023, prévoit dans son calendrier la réception des dossiers de candidatures sur la période allant du 28 octobre au 2 novembre 2022. Autant dire, que la course contre la montre a commencé. Le Trésor public engrange ces recettes qui, selon la poigne des candidats, varient de quelques mille pour les démunis à plusieurs dizaines de millions pour les plus nantis. Au bout du processus, le Code électoral prévoit un cautionnement de 163,5 millions à verser au Trésor public par parti politique. C'est la contribution financière des partis politiques aux dépenses électorales suivant les prescriptions du code électoral.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret**Afrique : L'UE annonce une enveloppe de 350 millions d'euros pour protéger la biodiversité**

L'Union européenne (UE) a pris l'engagement de débloquer 350 millions d'euros pour protéger la biodiversité dans le monde, notamment en Afrique, selon un communiqué parvenu à la presse ce weekend. Selon la même source, l'organisation a soutenu que cet engagement financier entre dans le cadre de son action sur la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15) qui se tient du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal au Canada.

Célébration du 7^{ème} anniversaire

La CONEB s'ingénie pour des solutions à l'essor des entreprises

La Confédération Nationale des Employeurs du Bénin (CONEB) a célébré le mardi 20 décembre 2022 à Cotonou, son 7^{ème} anniversaire sous le parrainage du Président du Conseil économique et social, Tabé Gbian. C'était en présence du Ministre d'Etat chargé du plan et de la coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchane, des représentants du corps diplomatique, des employeurs sous la houlette du président de la CONEB, Albin Féliho, et de responsables de syndicats de travailleurs.

• Bidossessi WANOU

Impacter 100 chefs d'entreprises par des produits et services concrets notamment l'accès au financement, au marché, à l'équipement, à la digitalisation, au renforcement de compétences, à la sécurisation de leurs biens et services et enfin au principe de la bonne gouvernance. C'est un engagement fort de la CONEB qui célèbre sept années d'activités. La célébration a été marquée, mardi 20 décembre 2022, par des signatures de protocoles d'accords avec des d'entreprises partenaires au profit des membres désireux d'agrandir leur cercle avec davantage de performances. A l'occasion, Albin Féliho, président/CONEB a souligné que la Confédération célèbre ses 07 années d'existence parce qu'elle a des acquis, des réalisations et surtout des perspectives. «...Nous avons des réalisations et surtout des perspectives, que je sais, heureuses



malgré les conditions difficiles qui sont celles des entreprises en général et des entreprises béninoises en particulier », a déclaré le président de la CONEB. Cet événement est une révélation de la confédération sur tous les aspects en matière de services de proximité à l'endroit des dirigeants d'entreprises qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, a-t-il poursuivi.

En reconnaissant que les prouesses réalisées l'ont été grâce à la bienveillance de chacun, il a remercié les employeurs du Bénin pour leurs différentes contributions. Abdoulaye Bio Tchane, ministre du plan et du développement chargé de la coordination de l'action gouvernementale a félicité la CONEB et salué son sens de collaboration. « Je suis venu ici au nom du gouver-

nement Patrice Talon, pour féliciter et célébrer un vrai partenaire social. Le processus de développement de notre pays continuera de se renforcer grâce à la mobilisation et à l'engagement effectif de tous et notamment du secteur privé, dont le Patronat est le moteur. Le Gouvernement a tellement bien pris conscience de cette réalité que dès 2016, lorsque nous avons

élaboré le premier PAG, le schéma de mobilisation des ressources réservait déjà 69% au secteur privé. Il y a 7 ans, nous avons réservé à la CONEB, le meilleur des accueils, en lui accordant une place à la table des négociations sociales », a confié le ministre d'Etat. Dans son bilan, le président de la CONEB a témoigné sa gratitude au gouvernement pour les nombreuses réformes. Toutefois, l'action de l'Etat doit être complétée par une volonté et une mobilisation forte du secteur privé lui-même, croit savoir le président de la CONEB. Il a invité ses pairs employeurs à développer un sentiment d'appartenance marqué à la confédération et « faire de notre cœur d'intervention, les micros, petites et moyennes entreprises. C'est l'ADN de la Confédération Nationale des employeurs du Bénin à opter pour des solutions, s'ingénier pour trouver des formules satisfaisantes et fiables pour l'essor des en-

treprises nationales », a-t-il déclaré. Parrain de l'événement, Paul Tabé Gbian, Président du Conseil Économique et Social a salué l'apport des deux patronats dont la CONEB à l'institution qu'il dirige. Il a ensuite rassuré de son soutien. « J'aimerais vous rassurer que mon soutien ne vous fera pas défaut », a confié le parrain. En profitant du contexte d'amélioration des salaires, Noël Chadaré, secrétaire général de COSI-Bénin représentant les syndicats de travailleurs a félicité la CONEB pour ses efforts avant d'inviter l'organisation à faire le lobbying auprès de ses membres pour qu'ils emboîtent les pas au gouvernement en améliorant eux-aussi le salaire de leurs employés. Le représentant de la CCI Bénin à la célébration a lui aussi reconnu les mérites de la CONEB après 07 ans de parcours. Un mini-documentaire de 13 minutes qui retrace le parcours sommaire de la CONEB a été diffusé à l'occasion.



Baromètres Bénin

| Référentiel | | |
|--|-----------------------------|---|
| Données Démographiques | Valeur | Sources |
| Population | 11,49 millions d'habts | Statistiques mondiales (2018) |
| Densité de la population | 100,17 hbts/Km ² | Statistiques mondiales (2018) |
| Population de moins de 15 ans | 45% | FMI (2014) |
| Espérance de vie à la naissance | 61,47 ans | Statistiques mondiales (2015) |
| Taux d'urbanisation | 44% | Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2015 |
| Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour | 36% | Statistiques mondiales (2016) |
| Age médian femme | 18,3 ans | Statistiques mondiales (2015) |
| Age médian homme | 17,5 ans | Statistiques mondiales (2015) |
| Indice de fécondité | 4,9 enfants par femme | FMI (2014) |
| Taux de natalité | 36,40 o/∞ | Statistiques mondiales (2018) |
| Taux de mortalité | 8,21% | Statistiques mondiales (2015) |

| | | |
|------------------------------|--------|-------------------------------|
| Taux d'accroissement naturel | 2,78% | Statistiques mondiales (2015) |
| Taux de mortalité infantile | 55,68% | Statistiques mondiales (2015) |
| Taux d'alphabétisation | 52,55% | Statistiques mondiales (2015) |

| Référentiel | | |
|---------------------------------------|------------------------------|---|
| Economie | Valeur | Sources |
| Croissance économique | 6,7 | BAD 2020 |
| Pib par habitant | 2415 \$ | 2018 |
| Taux d'inflation | -1,1% | Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2019 |
| Taux de croissance annuel du PIB | 7,2 % | juin 2019 |
| Compte courant / PIB (%) | -10,8 | Décembre 2017 |
| Taux de chômage | 2,1% | Statistiques mondiales (2019) |
| Ratio de la dette publique au PIB (%) | 26,2% | Décembre 2018 |
| Balance commerciale | -165 milliards de francs CFA | Statistiques mondiales (2019) |

Revalorisation salariale et respect des critères de convergence

L'équilibre macroéconomique est-il menacé ?

La revalorisation salariale annoncée par le gouvernement ne devrait compromettre outre mesure l'équilibre budgétaire et les investissements en cours. Et pour cause, l'embellie des régies financières et la maîtrise des dépenses publiques induisent un accroissement des ressources.

● Aké MIDA

Plus de 60 milliards F Cfa par an pour la hausse supplémentaire des salaires et le paiement des Aspirants au métier d'enseignant (Ame)... Le Bénin tiendra-t-il sur le long terme, sachant que de nombreux défis attendent le gouvernement en matière de sécurité, d'infrastructures sociocommunautaires, d'accès aux services sociaux de base ?

« Opérer une telle augmentation subitement peut donner l'impression que les critères de convergence ne sont pas respectés ou alors, que nous n'avons pas agi pour tenir compte des exigences macroéconomiques », admet le président Patrice Talon. Mais le chef de l'Etat a tenu à dissiper les inquiétudes qui sont tout à fait fondées, dans la mesure où l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation pour tous, la lutte contre le terrorisme et bien d'autres constituent des priorités.

« Nous continuerons d'assurer les besoins d'investissements dans tous les secteurs ; que ce soit de l'eau, de l'électricité, les infrastructures routières, pour le paiement de nos dettes ainsi que pour les investissements productifs, de sorte que ce que nous entendons aujourd'hui et qui nous donne de l'espoir, ne compromette pas l'avenir pour nos enfants », assure-t-il. Bien au contraire, s'engage-t-il, conscients de l'importance des gaps à combler, les efforts seront poursuivis de sorte à passer le cap du minimum indispensable pour asseoir le bien-être collectif.

Gestion modèle !

Face aux syndicalistes le 6 décembre, veille de la prise de décision en Conseil des ministres, le président Talon a fait savoir que « beaucoup d'efforts ont été faits, mais raisonnablement ». « L'ampleur des ressources mobilisées et des chantiers ouverts nous en donne l'assurance », a-t-il réitéré, jeudi 8 décembre dernier,



face à la Représentation nationale, lors de son discours sur l'état de la Nation.

Le chef de l'Etat tire son optimisme de la politique budgétaire menée depuis six ans, laquelle met l'accent sur le recouvrement des recettes publiques et l'efficacité de la dépense publique. Cette politique est « solidement ancrée aux critères de convergence fixés par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et fait l'objet d'un suivi exhaustif », a salué le Fonds monétaire international (Fmi) dans son Rapport n° 22/111 d'avril dernier intitulé Rapport d'assistance technique—Evaluation de la transparence des finances publiques.

Mieux, il est noté une amélioration constante des ressources mobilisées par les régies financières. A preuve, les services des Impôts, de la Douane et du Trésor ont recouvré en 2021, des produits de recettes brutes pour un montant de 1 294,820 milliards F Cfa, en hausse de 190,692 milliards F Cfa correspondant à un taux de progression de 17,3 % par rapport au montant de 1104,128 milliards F Cfa réalisé à fin décembre 2020, selon le Rapport d'exécution au 31 décembre du budget de l'Etat, gestion 2021 (Rapex) de mars 2022.

Assurance

Les taux de réalisation des recettes brutes des administrations financières se situent ainsi au-delà des

100 % des prévisions contenues dans la loi de finances 2021, grâce aux réformes mises en œuvre et au recouvrement des arriérés. Et pour 2023, les recettes intérieures devraient atteindre 1 840 milliards F Cfa, soit une progression de 10,8 % par rapport aux 1 641,248 milliards F Cfa attendus en 2022.

En ce qui concerne la maîtrise des dépenses ordinaires, la loi de finances s'exécute désormais suivant l'approche de la « double commande » et ce, dans une démarche de planification, de consolidation et de rationalisation de l'utilisation des ressources. Ainsi, les dépenses d'abonnement (consommation en eau, en énergie électrique, en télécommunications) autrefois faramineuses sont mieux contrôlées. De même, l'utilisation des véhicules acquis par l'Administration en mode leasing aurait favorisé la maîtrise des dépenses, tout comme la quantification des crédits devant servir au paiement des dépenses liées aux autres achats de prestations, de fournitures et autres consommables.

Par ailleurs, seuls les projets phares et ceux qui attestent des progrès sont prioritairement éligibles au Programme d'investissement public (Pip). Les crédits pour les dépenses à caractère saisonnier et les investissements purs sont libérés conformément aux besoins préalablement validés. Ainsi, le profil du budget de l'Etat offre de mieux en mieux une maîtrise des dépenses ordinaires en vue de la stabilisation du cadre macroéconomique de l'Etat.

Campagnes de commercialisation des produits agricoles

Le gouvernement met fin à la Fixation du prix plancher de cession pour le soja, le Karité et le cajou

Le Conseil des ministres s'est réuni en session extraordinaire ce mercredi 21 décembre 2022. Au cours de cette rencontre, un seul point a été à l'ordre du jour. Il s'agit de l'appréciation de la fixation du prix plancher de cession de certains produits agricoles lors des campagnes de commercialisation des produits que sont le soja, le Karité et le cajou. Le compte rendu a été fait par le secrétaire général du gouvernement via un communiqué. Lire ci-dessous, l'intégralité du communiqué.



SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Palais de la Marina
01 BP 2028
Cotonou, Bénin
<https://sgg.gouv.bj>

N°02/2022/PR/SGG/CM/OJ/EXTRA

COMMUNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session extraordinaire ce mercredi 21 décembre 2022.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour. Il s'agit de l'appréciation de la pratique de fixation du prix plancher de cession de certains produits agricoles, lors des campagnes de commercialisation desdits produits que sont le soja, le karité et le cajou.

Il convient de préciser que cette pratique consiste pour le Gouvernement, de concert avec les acteurs représentatifs des filières concernées, à fixer un niveau minimum de prix de vente destiné à protéger les intérêts des producteurs, tout en laissant à ceux-ci la possibilité de céder leurs récoltes à des prix plus rémunérateurs.

Mais, il apparaît que les producteurs sont souvent lésés parce que les principaux acteurs de ces filières ne s'accordent pas toujours et font croire que le prix plancher constitue le prix d'achat, ce qui entretient un climat de confusion sur le terrain.

Aussi, au regard des incompréhensions, des plaintes enregistrées et de la confusion entre prix plancher et prix de cession homologué, le Conseil a-t-il décidé de mettre fin à la pratique de fixation du prix plancher de cession des produits agricoles concernés (soja, karité, cajou) et de permettre aux producteurs de vendre librement leurs récoltes au mieux de leurs intérêts, et en fonction de l'évolution du marché.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche engagera des échanges avec les acteurs des filières concernées à l'effet de les sensibiliser à l'observance de cet aménagement.

Cotonou, le 21 décembre 2022

Le Secrétaire Général du Gouvernement

Edouard OUIN-OURO

Production mondiale de soja

391,17 millions de tonnes en 2022

La production mondiale de soja devrait atteindre 391,17 millions de tonnes en 2022, soit une augmentation de 35,56 millions de tonnes ou 10% en plus par rapport à l'année précédente (355,60 millions de tonnes), selon les estimations de l'USDA, le ministère de l'agriculture des États-Unis.

● Dasilva Sikiti ISSA

Cette augmentation est favorisée par la production record de soja prévue au Brésil, laquelle pourrait pousser l'offre mondiale de soja à son deuxième niveau le plus élevé jamais atteint en 2022/23, selon Gro Intelligence. La production de soja au Brésil, le plus grand exportateur mondial, va augmenter de 22% par rapport à l'année dernière grâce aux conditions météorologiques favorables et l'extension de la surface dédiée à la culture du soja, a indiqué Gro. A en croire cette plateforme internationale du climat et d'agriculture basée à New York, une telle augmentation de la production aurait des ramifications sur les prix des oléagineux dans le monde

et pourrait influencer ce que les agriculteurs américains plantent pour la saison 2023. Le Brésil et les États-Unis se font concurrence pour satisfaire l'importante demande d'importation de soja de la Chine, qui a décuplé depuis 2000 pour atteindre des niveaux record, explique Gro. La production mondiale de soja était de 354 millions de tonnes en 2020, une augmentation de 5,1% par rapport à celle de 2019. Mondialement, l'Afrique du Sud et le Nigeria sont classés respectivement 13e (2 250 000 tonnes) et 14e (1 250 000 tonnes) par les statistiques de l'USDA publiées en décembre 2022.

Explosion

En Afrique de l'Ouest, selon RFI.fr, en cinq ans, la filière soja a explosé au Togo, qui est devenu le premier exportateur de soja bio

vers le marché européen, et qui s'invite désormais aussi sur les marchés indien et américain. En 2021, la production togolaise du soja s'était élevée à plus de 250 000 tonnes, et devrait dépasser de loin ce chiffre en 2022. Selon le site Pas-seportsante.net, le soja (ou soya) – originaire d'Asie – est une légumineuse qui contient des protéines complètes, pouvant remplacer la viande chez les végétariens. De plus, il ne contient pas de cholestérol et on y retrouve des gras de bonne qualité incluant des acides mono-insaturés et polyinsaturés. Selon les experts de l'agriculture, les températures favorables pour un bon développement du soja sont comprises entre 20 et 30° C, mais les températures proches de 30° C sont les meilleures pour son développement.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL

Addendum n°1 au dossier d'appel d'offres ouvert national n°BJ-SWEDD-280529-GO-RFB relatif à l'acquisition de matériels et équipements médicotecniques pour l'installation d'un centre de téléformation au CHUD Borgou pour l'encadrement des étudiants de l'IFSI

(Lot 3 : Equipements informatiques).

| N° (Item) | Désignation | Spécifications techniques demandées (Précisions apportées) |
|-----------|--------------------------------------|---|
| 26 | Serveurs racktables | 2 processeurs évolutifs Intel® Xeon® de 2ème génération avec 16 cœurs par processeur 32 Go RDIMM, 3 200 MT/s, double rangée, 8 GB BASE x4 + 10 To de stockage SAS à double alimentation enfilables à chaud avec option de redondance complète de 1100W 240HVDC Win serveur 2019 |
| 28 | Serveur de stockage | 12 disques HDD/SSD SAS/SATA 3,5 pouces ou 2,5 pouces, d'une capacité de 4To |
| 31 | Système de détection et d'extinction | Accessoires nécessaires incluses pour un système complet. Une visite de site est nécessaire. La date de la visite de site (CHUD Borgou) est le 19/12/22 à 10H dans la salle de réunion de la Direction du CHUD Borgou situé à Parakou. |
| 41 | Ordinateur portable | Lire : « sauvegarde système secours » au lieu de « Sauvegarde vidéo secours ». |

Remarque : La date de dépôt initialement fixée au 07/12/2022 à 10 H 00 est reportée au 05/01/2023 à 10H 00.

NB : Les autres dispositions du DAO demeurent et restent inchangés.



Tel: (229) 21 31 21 26 - E-mail: eawarid.hanin@nmail.com - Site web: www.eawarid.fr

Elections législatives de janvier 2023

Le Médiateur de la République invite à la paix

Dans le cadre des élections législatives de janvier 2023, dans sa mission de paix et de cohésion sociale, le Médiateur de la République invite à la paix.



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Porto-Novo, le

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'imminence des élections législatives de janvier 2023 suscite déjà une mobilisation générale dans tous les états-majors des partis politiques.

Le Médiateur de la République, dans sa mission de quête de la paix, saisit l'occasion pour rappeler à chaque béninoise et à chaque béninois la nécessité d'œuvrer au renforcement de la cohésion nationale en évitant tout ce qui peut faire basculer notre pays dans la violence.

Il en appelle, en outre, au patriotisme et au civisme de tout le peuple béninois, pour l'atteinte de l'objectif « zéro violence avant, pendant et après les élections législatives de janvier 2023 ».

Fait à Porto-Novo, le lundi 26 septembre 2022



Pascal ESSOU

Médiateur de la République

01 BP : 1501 PORTO-NOVO / Tél : (+229) 20 21 20 22 - Fax : (+229) 20 21 49 09 - www.lemediateurdubenin.org



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : 15 à 20 personnes par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

Twitter

Elon Musk annonce qu'il va quitter la tête du réseau social

L'année 2022 aura été celle des changements et des rebondissements pour l'oiseau bleu. Elon Musk a ainsi annoncé mardi sur Twitter son intention de quitter la tête du réseau social dès lors qu'il aura « trouvé quelqu'un d'assez fou » pour le remplacer, expliquant qu'il se concentrera ensuite sur les « équipes logiciel et serveurs ». Le propriétaire de la plateforme de microblogging réagissait au résultat du sondage qu'il avait lui-même initié lundi sur Twitter, demandant s'il devait se retirer de la tête de l'entreprise ou non, 57 % des 17 millions de votants répondant par l'affirmative.

Twitter a « un léger problème de bots »

S'il avait affirmé dans un premier temps qu'il se plierait au résultat de son sondage, Elon Musk avait envoyé ces dernières heures des signaux plutôt contradictoires, semblant estimer que le résultat avait été faussé par le vote de bots. Un peu plus tôt dans la journée, Elon Musk avait en effet retweeté le résultat d'une enquête d'opinion réalisée par l'institut HarrisX, auprès de son propre échantillon d'utilisateurs de la plateforme, et qui donnait 61 % des personnes interrogées en faveur de son maintien au poste de direc-



teur général. « Intéressant, cela semble suggérer que nous avons bien un léger problème de bots sur Twitter » avait alors réagi le propriétaire de la plateforme en réponse au tweet de l'institut présentant les résultats. Il a aussi estimé que tout nouveau sondage serait désormais réservé aux utilisateurs payants de Twitter. Dans le passé, l'homme d'affaires s'était déjà appuyé sur des sondages pour soutenir des décisions faisant débat, telles que la réactivation du compte de l'ancien président américain Donald Trump.

Chez Tesla, les investisseurs

attendent son retour

Le résultat de son dernier

sondage a entraîné dans un premier temps une hausse du titre de Tesla, dont les investisseurs sont de plus en plus critiques de l'attention accordée à Twitter depuis le rachat, au détriment du constructeur automobile estiment-ils. Plusieurs médias américains avaient de leur côté assuré qu'Elon Musk s'était mis en quête d'un remplaçant, citant des sources anonymes, une information que le propriétaire de Twitter avait alors rejeté par une simple émoticône moqueuse sur le réseau social. Moins de huit semaines après la prise de contrôle du réseau social pour 44 milliards de dollars, Twitter ne voit donc pas la tempête s'apaiser. L'entreprise est au bord du gouffre financier ayant perdu un certain nombre d'annonceurs face au risque que représente pour les marques la volonté du milliardaire de réduire la modération des contenus.

20minutes

Crise énergétique

La consommation de gaz a chuté de 20 % d'août à novembre en Europe

C'est plus qu'espéré ! La consommation de gaz naturel de l'Union européenne a chuté de 20,1 % sur août-novembre par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour cette même période, soit plus que son objectif de 15 %, a annoncé mardi Eurostat. Face aux réductions drastiques de livraisons de gaz russe, dans le contexte de la guerre en Ukraine, les 27 pays de l'UE s'étaient mis d'accord fin juillet pour réduire volontairement leur consommation de gaz entre le 1er août 2022 et le 31 mars 2023. D'août à novembre 2022, la consommation a baissé « dans la plupart des Etats membres », a souligné l'office européen des statistiques dans un communiqué. Eurostat n'a pas fourni d'analyse sur les raisons de



cette baisse, qui pourrait s'expliquer en partie par un automne particulièrement doux en Europe, par des efforts supplémentaires réalisés par les consommateurs ou encore par une baisse de production dans certaines industries. Jusqu'à -52 % en Finlande Dans 18 pays de l'UE, la consommation a baissé au-delà de l'objectif, parfois très nettement. Ainsi la consommation de gaz a chuté de 52,7 % en Finlande, de 43,2 % en Lettonie et de 41,6 % en Lituanie. Six

autres pays ont réussi à faire baisser leur consommation, mais sans atteindre l'objectif. C'est notamment le cas de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal. Enfin, deux pays membres, Malte (+7,1 %) et la Slovaquie (+2,6 %) ont vu leur consommation augmenter. La baisse constatée en France s'est située dans la moyenne de l'UE. Eurostat souligne que la consommation de gaz de l'UE est restée depuis janvier constamment sous la moyenne des cinq dernières années.

Ghana

L'Association nationale du soja appelle l'exécutif à réformer la filière

Au Ghana, le soja est une culture en pleine expansion. Si elle n'est pas une denrée de base à l'image du riz et du maïs, le produit bénéficie toutefois depuis quelques années, d'un véritable intérêt aussi bien de la part des consommateurs que des industriels. Au Ghana, le développement de l'industrie du soja ne se fera pas sans une véritable politique du gouvernement pour redynamiser la chaîne de valeur de l'oléagineux. C'est ce qu'estime l'Association nationale du soja par la voie de son président, Thomas Bello. Alors que les autorités ont interdit les exportations de soja depuis avril dernier afin d'assurer la disponibilité sur le marché intérieur de la matière première pour la filière avicole, le responsable souligne qu'il faut aller au-delà de cette mesure et prendre des dispositions pour booster l'offre de la denrée afin de tirer profit des énormes opportunités économiques qui y sont liées. En effet, le soja est un produit très demandé en interne par le secteur agroalimentaire pour la production de farine et de lait pour la consommation humaine, l'industrie de l'alimentation animale (aviculture et aquaculture), mais aussi par les importateurs en provenance d'Inde, de Turquie et de Chine. Et si la production est en pleine augmentation depuis quelques années, atteignant 221 000 tonnes en 2021 contre 143 000 tonnes en 2016, elle demeure toutefois en deçà des besoins de transformation locale et du potentiel d'exportation de la filière. Face à cette situation, M. Bello préconise notamment l'instauration en début de campagne d'un prix incitatif pour les producteurs et la contraction par le gouvernement de prêt syndiqué pour soutenir le développement de la chaîne de valeur du soja comme l'approche adoptée actuellement dans la filière cacao. « Nous devons accroître notre soutien financier aux acteurs domestiques de la production et de la transformation de soja. Les projets des partenaires au développement doivent s'aligner sur les besoins des acteurs. Le gouvernement doit aussi faire son possible pour protéger notre production qui se fait sans OGM. Il s'agit d'un avantage qui nous donne accès à des marchés de niche », souligne le dirigeant. Pour rappel, la culture de soja s'effectue au Ghana sur une superficie de près de 120 000 hectares principalement située dans le nord du pays



Finance

Bank of Africa fait recours à la blockchain pour faciliter les transactions de ses clients à l'international



La blockchain est la nouvelle frontière de compétitivité pour les transactions financières internationales et le groupe bancaire marocain Bank of Africa a décidé de se l'approprier dans sa stratégie visant à répondre aux attentes croissantes de sa clientèle. Bank of Africa, qui est présente dans plusieurs pays de l'UEMOA à travers Atlantic Finance Holding, a annoncé s'être offert la technologie blockchain pour faciliter les transactions commerciales de sa clientèle à l'international. Pour le groupe bancaire marocain, il s'agit là d'un nouveau seuil de franchi dans un environnement des transactions financières internationales marqué par une solide concurrence. « Ce partenariat stratégique permettra au groupe bancaire de faciliter les échanges internationaux, d'améliorer la visibilité des flux sous-jacents et d'améliorer l'expérience client. En effet, la création de réseaux privés et sécurisés sur la blockchain permettra une collaboration et une confiance plus étroites entre la banque et ses clients », a expliqué la banque dans un communiqué. Selon plusieurs experts, le réseau blockchain est une réponse concrète en termes d'expérience utilisateur face aux systèmes de paiement internationaux actuels, qui impliquent un nombre important d'intermédiaires, des coûts pour le client, un temps de traitement long, ainsi que des risques opérationnels ou de fraude. La technologie réduit sensiblement les risques et permet d'accélérer les processus de transfert entre pays à moindre coût. Bank of Africa dit s'être résolument engagée à offrir une expérience client de pointe et à digitaliser les échanges documentaires des opérations de commerce international en utilisant la technologie blockchain. Elle est la toute première en Afrique à offrir une solution développée par la société de technologie internationale dltledgers. Cette dernière revendique 4 milliards \$ de transactions effectuées sur sa plateforme.

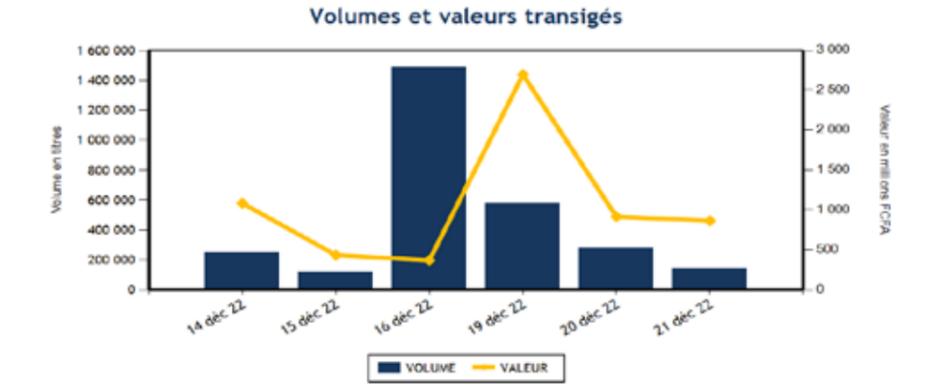
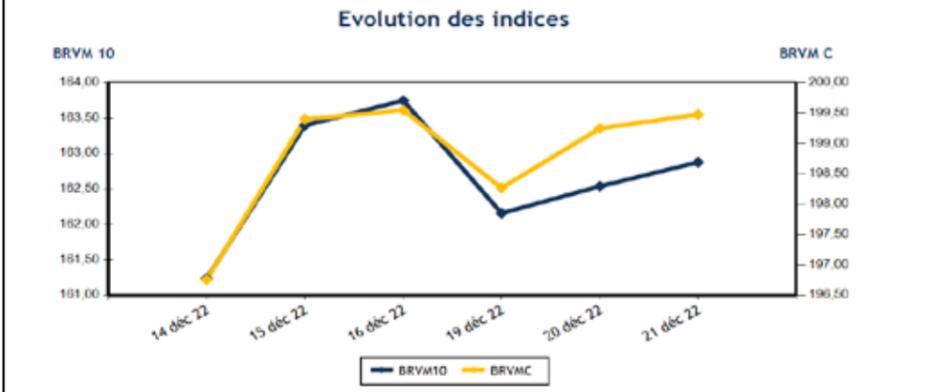
Lagos

Les autorités municipales annoncent l'achèvement de la phase 1 de la première Blue Line

En cours depuis 2008, le projet de train urbain Blue Line a connu des retards dans l'exécution des travaux, faute de financement. Il entre enfin dans sa phase active. La Lagos Metropolitan Area Transport Authority (LAMATA) a annoncé mardi 20 décembre 2022, l'achèvement de la phase 1 de la Blue Line, une infrastructure ferroviaire dédiée au transport en commun dans la ville. Cette première phase consiste en un tronçon de 13 km qui relie Marina au Mile 2. La ligne s'étendra ensuite jusqu'à Okokomaiko pour faire un itinéraire total de 27 km. Elle devrait à terme assurer le déplacement de jusqu'à 500 000 passagers par jour. La Blue Line est l'une des 7 lignes du projet de train urbain de Lagos baptisé Lagos Rail Mass Transit (LRMT). Il y a aussi la Green Line (26 km, Marina-Lekki Airport), la Yellow line (34 km, Otta-Ido), la Purple line (60 km, Redemption Camp-Ojo), la Orange Line (42 km, Redemption Camp-Marina) ainsi que la Brown Line (12 Km, Mile 12-Marina). Lancé dans le cadre du Plan stratégique des transports (STMP) de Lagos, le projet LRMT a été élaboré dans l'objectif d'effectuer un report modal du trafic urbain routier vers les rails à l'horizon 2032, afin de désengorger les routes de la ville. Celles-ci connaissent au quotidien des bouchons interminables qui affectent la mobilité.

Ecofin du 21 Décembre 2022

| | | | | |
|---------------------------|---------------|---|---|---------------|
| BRVM 10 | 162,88 | | BRVM Composite | 199,48 |
| Variation Jour | ↑ 0,21 % | BULLETIN OFFICIEL DE | Variation Jour | ↑ 0,12 % |
| Variation annuelle | ↑ 6,10 % | LA COTE | Variation annuelle | ↓ -1,38 % |
| | | N° 244 mercredi 21 décembre 2022 | Site : www.brvm.org | |



| Actions | Niveau | Evol. Jour |
|--|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) (Actions & Droits) | 6 004 390 227 758 | 0,12 % |
| Volume échangé (Actions & Droits) | 139 220 | -43,21 % |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits) | 853 249 873 | 60,17 % |
| Nombre de titres transigés | 34 | -10,53 % |
| Nombre de titres en hausse | 7 | -56,25 % |
| Nombre de titres en baisse | 15 | 15,38 % |
| Nombre de titres inchangés | 12 | 33,33 % |

| Obligations | Niveau | Evol. Jour |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA) | 8 913 639 880 219 | 0,19 % |
| Volume échangé | 1 114 | -97,09 % |
| Valeur transigée (FCFA) | 11 114 141 | -97,10 % |
| Nombre de titres transigés | 9 | 50,00 % |
| Nombre de titres en hausse | 4 | 300,00 % |
| Nombre de titres en baisse | 0 | -100,00 % |
| Nombre de titres inchangés | 5 | 150,00 % |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-------------------------------|--------|------------|----------------|
| BANK OF AFRICA ML (BOAM) | 1 450 | 7,41 % | -2,36 % |
| UNIWAX CI (UNXC) | 790 | 5,33 % | -60,50 % |
| SOLIBRA CI (SLBC) | 90 000 | 4,65 % | -42,31 % |
| SONATEL SN (SNTS) | 14 800 | 1,37 % | 5,90 % |
| BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS) | 2 590 | 1,17 % | 10,21 % |

PLUS FORTES BAISES

| Titres | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|----------------------|--------|------------|----------------|
| SICOR CI (SICC) | 5 750 | -6,73 % | 12,30 % |
| SUCRIVOIRE (SCRC) | 1 090 | -4,80 % | 13,54 % |
| PALM CI (PALC) | 10 000 | -3,85 % | 43,06 % |
| ORAGROUP TOGO (ORGT) | 3 385 | -1,88 % | -19,21 % |
| SMB CI (SMBC) | 6 605 | -1,64 % | -4,28 % |

INDICES SECTORIELS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume | Valeur | PER moyen |
|--------------------------------|--------------------|----------|------------|----------------|--------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE | 11 | 104,67 | 1,00 % | -4,94 % | 1 649 | 2 719 660 | 25,32 |
| BRVM - SERVICES PUBLICS | 4 | 465,10 | 0,93 % | 3,62 % | 2 163 | 23 378 310 | 8,99 |
| BRVM - FINANCES | 15 | 74,64 | -0,33 % | -3,23 % | 57 008 | 105 521 673 | 7,27 |
| BRVM - TRANSPORT | 2 | 354,83 | -1,33 % | -42,97 % | 100 | 142 000 | 5,66 |
| BRVM - AGRICULTURE | 5 | 291,29 | -1,66 % | 19,72 % | 75 535 | 717 215 250 | 5,57 |
| BRVM - DISTRIBUTION | 7 | 367,93 | 0,08 % | -9,69 % | 1 994 | 3 359 060 | 25,55 |
| BRVM - AUTRES SECTEURS | 1 | 1 462,15 | 0,00 % | 62,33 % | 771 | 913 920 | 14,23 |
| BRVM - PETITES CAPITALISATIONS | - | - | - | - | - | - | - |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|-------------------------------------|------------------|---------|
| PER moyen du marché | 7,88 | |
| Taux de rendement moyen du marché | 7,49 | |
| Taux de rentabilité moyen du marché | 8,18 | |
| Nombre de sociétés cotées | 45 | |
| Nombre de lignes obligataires | 110 | |
| Volume moyen annuel par séance | 966 319,00 | |
| Valeur moyenne annuelle par séance | 1 868 879 013,81 | |

| Indicateurs | 1er et 2è Comp. | BRVM PC |
|----------------------------------|-----------------|---------|
| Ratio moyen de liquidité | 4,15 | |
| Ratio moyen de satisfaction | 22,69 | |
| Ratio moyen de tendance | 546,99 | |
| Ratio moyen de couverture | 18,28 | |
| Taux de rotation moyen du marché | 0,01 | |
| Prime de risque du marché | 6,79 | |
| Nombre de SGI participantes | 27 | |

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de couverture

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI - BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
sgifbs@biic-financialservices.com

Communications électroniques en Afrique

L'ARPT de la Guinée fait immersion à l'ARCEP Bénin

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP Bénin) a reçu une délégation du Conseil National de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et de la Poste (ARPT) de la République de Guinée, conduite par Monsieur Mamady Keita, Conseiller à l'ARPT. C'était les 13 et 14 décembre 2022 dans le cadre d'une mission de benchmarking à l'ARCEP Bénin.

• Falco VIGNON

Cette visite de travail vise à mieux appréhender le fondement conceptuel de la régulation au Bénin et les implications organisationnelles et fonctionnelles du statut juridique de l'Autorité de Régulation du Bénin au regard de la loi n°2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin », a expliqué Mamady Keita, Conseiller à l'ARPT de la République de Guinée. La délégation de la Guinée a également porté un intérêt particulier aux ressources techniques dont dispose l'ARCEP BENIN dans le cadre de la réalisation de ses missions de régulation. Une séance de travail avec les membres du Conseil de régulation de l'Autorité de Régulation du Bénin, présidée par Monsieur Flavien BACHABI, s'est tenue au cours de la première journée de cette mission. Les responsables des deux institutions de régulation ont eu des échanges fructueux sur les statuts juridiques des autorités de régulation au Bénin et en Guinée et ont étendu leurs réflexions sur l'analyse des impacts des statuts juridiques dans la mise en œuvre de la régulation. Pour le développement des communications électroniques, les deux parties ont également échangé sur les enjeux liés aux options réglementaires des statuts



• Photo de famille avec la délégation de la Guinée

des autorités nationales de régulation du secteur et les changements qu'elles espèrent voir s'accomplir pour l'efficacité de la régulation dans leurs pays respectifs. La délégation de l'ARPT de la Guinée a visité le Centre Technique de l'ARCEP Bénin sis à Hélié où elle a pu voir l'ensemble des équipements et matériels techniques, dont les chaînes de mesures drive test pour le contrôle de la couverture et de la qualité de service des réseaux mobiles, les stations mobiles de contrôle des fréquences, le système de suivi permanent de la qualité de service, la chaîne de mesure du niveau d'exposition aux effets des rayonnements non ionisants, le laboratoire de test des équipements radioélectriques et terminaux, etc. La délégation de la Guinée est satisfaite à l'issue de cette visite de travail dont

elle a pu puiser un ensemble d'informations issues de la riche expérience de l'ARCEP Bénin et des évolutions du cadre législatif et réglementaire applicable à la régulation des communications électroniques et de la poste au Bénin. Ainsi, les réformes de l'ARCEP Bénin constituent donc un modèle à suivre par l'ARPT de la Guinée.

L'ARCEP Bénin, un modèle pour les pays africains

Les réformes engagées par les responsables de l'Arcep Bénin séduisent les autres régulateurs de la sous-région. Car avant la délégation du Conseil National de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et de la Poste (ARPT) de la République de Guinée,

une délégation de l'Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications/TIC et des Postes, (AMRTP) conduite par son Secrétaire Exécutif, Monsieur Abdoulaye COULIBALY, a effectué une visite de travail à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN) du 23 au 24 novembre 2022, dans le cadre d'une mission de benchmarking et de partage d'expériences. En effet, dans la recherche de solutions aux défis et des approches innovantes de mise en œuvre de la régulation, l'AMRTP du Mali a identifié l'ARCEP BENIN pour s'imprégner des meilleures orientations stratégiques de régulation ainsi que des grands projets réalisés dans le développement d'outils de régulation. Cette visite a été marquée par des séances

de travail qui se sont déroulées à travers des présentations et des discussions autour des sujets d'intérêts majeurs pour les hôtes. Ainsi, l'Autorité de régulation du Bénin a partagé avec la délégation de l'Autorité de régulation du Mali les axes de son nouveau plan stratégique pour la période 2022-2026. Le processus et les modalités d'élaboration dudit plan stratégique ont été d'autant plus d'un grand intérêt pour les hôtes, qu'ils ont largement nourri les échanges. La présentation de l'organisation et du fonctionnement de l'ARCEP BENIN et son expérience en matière de stratégie et de développement d'outils relatifs à la protection des consommateurs furent également à l'ordre du jour du programme de travail avec la délégation malienne. D'autres sujets importants n'ont pas été non plus des moindres dans le cadre de cette visite d'échanges. La délégation de l'AMRTP du

Mali a obtenu de l'ARCEP BENIN des informations concernant son expérience sur la gestion de l'observatoire des tarifs, la mise en œuvre des moyens et outils de surveillance du marché des communications électroniques, le cadre réglementaire relatif à l'identification des abonnés mobiles et les moyens de son application, et la mise en œuvre des modalités de détermination du chiffre d'affaires des opérateurs de réseaux mobiles. Selon Monsieur Abdoulaye COULIBALY, Chef de la délégation, le Bénin a une riche expérience dans le domaine de la régulation des télécommunications et de la poste, qui demande que l'on s'en inspire, à bien des égards. Il s'est réjoui de ce que cette visite de travail sera sans doute, la clé pour une bonne préparation à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour l'ARMTTP.



• Photo de famille avec la délégation du Mali

Transport maritime

L'Association de gestion des ports d'Afrique de l'ouest et du centre, AGPAOC change de main; le Gabonais Alini Yandjangoye aux commandes

L'Association de gestion des ports d'Afrique de l'ouest et du centre, AGPAOC change de main; le Gabonais Alini Yandjangoye aux commandes

Le Gabon est à nouveau à l'honneur. Le directeur général de l'Office des ports et rades du Gabon a été nommé par ses pairs à la tête de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC). La cérémonie de prise de fonction s'est tenue le 16 décembre dernier à Abuja au siège de l'association.



Michael Luguje, patron de Ghana Ports and Harbour Authority (GPHA), c'est le Gabonais Alini Yand-

jangoye qui est chargé de diriger l'AGPAOC pour les deux prochaines années. Le nouveau promu aura plusieurs défis à relever dont la concrétisation du projet du Centre de formation de Cotonou (Bénin), la mise en œuvre des récents amendements constitutionnels. Alini Yandjangoye n'a pas manqué de féliciter son prédécesseur pour son leadership indéfectible pendant la crise sanitaire liée au Covid-19. L'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a pour mission principale de « contribuer à l'amélioration de la qualité des services, des activités portuaires et

des services de nos membres afin de favoriser le développement socio-économique durable des pays membres et de la sous-région ». Elle a été fondée en 1972 et est constituée de vingt-quatre ports membres permanents et huit membres associés. Chaque année, l'AGPAOC tient une Assemblée générale et des Conférences des directeurs généraux. La 42^e Assemblée générale et la 17^e conférence des directeurs généraux se sont déroulés du 15 novembre au 18 novembre 2022 à Luanda, en Angola.

Source externe

VIATIQUE DU CONQUERANT**« CONTINUEZ A APPRENDRE POUR CONTINUER A DIRIGER »**

En ces moments où nous nous acheminons vers la fin de l'année 2022, il m'importe d'attirer nos attentions sur cette réalité ci-dessus.

Si il y a une question que je souhaite vous poser, c'est exactement celle qui a été posée à mon mentor virtuel ce jour où il a rencontré ce monsieur du nom de KURT : « **AVEZ-VOUS UN PLAN DE CROISSANCE PERSONNELLE ?** »

Alors que mon mentor virtuel a essayé par un long discours de décrire ses longues heures de travail qui devraient couronner de succès son parcours, il a été choqué par cette révélation : « **ON NE SE DEVELOPPE PAS AUTOMATIQUEMENT, POUR GRANDIR IL FAUT EN AVOIR LA VOLONTE EXPRESSE** » Cette volonté expresse se manifeste dans la capacité à gérer sa vie. Gérer sa vie, c'est donner un soin particulier au temps. En effet, PETER DRUCKER a affirmé : « Rien ne caractérise les cadres efficaces autant que les soins attentionnés qu'ils accordent au temps. »

QUEL SOIN ACCORDEZ-VOUS AU TEMPS ?

Il a été dit que les gens qui réussissent « exercent continuellement des pressions sur eux-mêmes afin de maintenir un haut niveau de performance ».

Si il est vrai que je ne suis pas un devin, il ressort de mes observa-

tions que trop de cadres ont du mal à rester disciplinés quant à la répartition juste du temps dont ils disposent. Ce genre de situation les éloigne de l'atteinte de certains objectifs précieux.

Si vous êtes dans le cas, prenez le recul nécessaire pour examiner les éléments de contrainte auxquels vous faites face et décidez de commencer par exercer cette pression sur vous.

D'ailleurs, BRIAN T. recommande cette question : « QU'Y A-T-IL EN MOI QUI M'EMPÊCHE D'ALLER DE L'AVANT ? »

Cette question aussi bien précieuse que salvatrice, ouvre la réflexion sur ce qui véritablement peut constituer une entrave au progrès dans la vie d'un individu, tant sur le plan professionnel que personnel. En tant que manager, vous devez devenir des innovateurs dans l'âme. Mais vous n'y arriverez pas si vous manquez de trouver le temps d'aller vous rencontrer pour puiser au plus profond de vous les idées lumineuses qui ouvrent le chemin de la croissance à votre entreprise.

En refusant d'être le problème, vous vous engagez à reprendre le contrôle de votre temps en commençant par vous poser la question : « QUEL SOIN J'ACCORDE AU TEMPS ? »

Serge HOUNDJAHOUÉ
Coach & Consultant en Développement
Du Leadership.
Phone : 97-96-63-87

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

Poissons**L'économiste**

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJII
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Effectivité de la revalorisation des salaires

Responsables syndicaux et travailleurs apprécient

Ils ont longtemps serré la ceinture et c'est la récolte, l'heure du desserrement a enfin sonné. Ils sont tous ravissants et explosent de joie au constat de la bonification de leur salaire. Ils n'ont pu dissimuler leur joie. Reconnaisant au gouvernement et son chef, il appelle à plus de générosité et au maintien du cap. Pour les responsables syndicaux, du chemin reste en raison du personnel du secteur privé laissé encore en attente. La lutte doit continuer estiment-ils pour permettre à tous les travailleurs de jouir de la mesure, le marché étant identique pour tous. Dans la ville de Cotonou, la Rédaction a recueilli pour vous quelques impressions. Lisez...

Noël CHADARE, SG Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI)

« On félicite le pouvoir pour cet effort... Que les prix des produits sur les marchés soient respectés »

« Les informations qui nous sont parvenues de la part des fonctionnaires d'État qui sont allés chercher leurs salaires dans les banques, confirment l'effectivité de l'augmentation des salaires. A compter de ce mois de décembre, ils ont constaté sur leurs fiches de paie l'augmentation. Ils ont exprimé une joie et ont constaté que l'État, le gouvernement a tenu parole. Puisque, c'est cela qu'on avait convenu quand on s'était rencontré avec le pouvoir au Palais de la République et à la suite de ce qui a été décidé en conseil des ministres. Donc, c'est fait, c'est vérifié, il s'est avéré qu'il a eu augmentation des salaires. Pour le syndicaliste que je suis, j'apprécie le comportement du gouvernement qui a tenu parole. On félicite le pouvoir pour cet effort qui a été fait. Même si la satisfaction pour le syndicaliste que je suis, est une satisfaction relative parce qu'il y a une partie des travailleurs qui n'a pas trouvé son compte, notamment le secteur privé, informel qui eux attendent toujours de connaître cette situation qui procure de la joie à ceux du secteur public. Donc, je souhaite vivement comme le Chef de l'État l'a dit et a fait le plaidoyer auprès du secteur privé. Je l'ai fait aussi, nous continuons de le faire pour que les citoyens qui sont du même pays, qui vont sur le même marché puissent aussi connaître une revalorisation de leurs salaires et là ce serait justice faite pour tout le monde. Autre chose que je vais rappeler, hier j'avais acheté certains produits, j'ai constaté une augmentation de 200 FCFA. Il y a déjà la spéculation, même avant qu'on ne touche les salaires, il y a des spéculations sur les produits de première nécessité, spéculations sur tout. J'invite le ministre du commerce, parce que si on veut que les travailleurs, que l'effort du gouvernement ne soit pas vain à cause de ces spéculations et que les travailleurs bénéficient effectivement de ce qui a été consenti comme efforts, le gouvernement a une autre partition à jouer et plus précisément le ministère du commerce : Veillez à ce que les prix des produits sur les marchés soient respectés et mettre en place un dispositif pour dénoncer ceux-là, on ne sait pour quelle raison, ils augmentent les prix ou font de la spéculation. Il faut veiller à ça sinon tous les efforts qui ont été faits seront nuls. On se retrouverait encore à la case de départ et on dira au gouvernement, il faut encore augmenter. Vos efforts ont été annihilés par ces différentes spéculations et augmentation spontanée des prix. Encore une fois, on est relativement satisfaits. On félicite le gouvernement pour avoir tenu parole, mais en même temps on attend que les travailleurs des secteurs privés, que les efforts soient faits, que le gouvernement impulse cette dynamique au secteur privé pour que les chefs d'entreprises, les PME/PMI puissent aussi, étant donné que nous sommes dans le même pays, faire cet effort là pour leurs employés pour que tout le monde soit satisfait. C'est seulement en ce moment que nous serons entièrement satisfaits »



Brigitte DEGUENON, Enseignante d'histoire et géographie

La revalorisation des salaires, vous avez constaté une augmentation ?

Si. J'ai constaté une augmentation hier quand j'étais à la banque. Ça a été vraiment effectif. Je suis très contente. Ça fera quelque chose quand même. Ça va nous permettre d'arrondir le mois parce qu'aujourd'hui les choses coûtent un peu cher. Donc ça va nous permettre d'acheter un peu plus et la fête sera probablement belle.



Carla Marlène SOSSOUHOUNTO, professeur de français au CEG Gbégamey.

Moi personnellement, je n'ai pas encore été au guichet ce sera tout à l'heure après les cours.

Mais l'expression que je lis sur le visage des collègues montre qu'il y a une ascension et c'est une chose à saluer. Beaucoup sourient. Ça parle, ça explique que les fêtes vont bien se passer.



Albert Apéti ASSIACOLÉ, professeur de français au CEG Gbégamey.

On doit dire enfin ! On a tellement serré la ceinture qu'aujourd'hui, enfin, on a constaté une augmentation salariale et je voudrais dire que cette fois-ci c'est fait avec beaucoup d'intelligence. Ce qu'on a obtenu, c'est plus ou moins important. Tout travailleur qui connaît une augmentation salariale, doit laisser parler son cœur. On est très content, et on souhaiterait qu'en dehors de l'augmentation salariale, que le gouvernement s'attèle à envoyer les collègues en formation. C'est cela qui détermine l'augmentation salariale.



Mahamadou Mourou Deen BADAROU, Professeur certifié de PCT au CEG Gbégamey

En ce qui concerne la revalorisation, j'ai constaté ça ce matin. J'ai été au guichet retirer mon salaire et j'ai constaté une augmentation de 46.000 FCFA sur mon salaire et j'étais très content. Je remercie chaleureusement le Président Patrice Talon et son gouvernement d'avoir pensé à nous. J'ai l'habitude de donner 50.000 f pour la popote. C'est tout comme si j'ai remis 5000 f à ma femme ce matin. Merci papa Talon, papa Noël. "



Donald OGBONI, Conducteur de véhicule administratif au Ministère des sports

Oui. Il y a l'augmentation sur le salaire. J'ai constaté cela sur mon salaire de ce mois. Je l'ai constaté hier. Puisque c'est hier, que je suis passé à la banque. Je suis très heureux. Mais on veut plus. On félicite le Chef de l'État pour ce qu'il a fait. On voudrait que ça soit continué. On demande quand même aux autorités d'augmenter encore plus. Nous, on ne baissera jamais les bras dans le travail. Donc il faut qu'ils nous accompagnent encore davantage. Je suis très content. Je faisais cette prière il y a longtemps. Et maintenant c'est venu. On estime que la fête sera très belle. C'est un réel bonheur.



Nonvignon Aubin NOUGBONOLÉ, Conducteur de véhicule administratif au Ministère des sports

J'ai constaté sur mon salaire qu'il y a eu une augmentation. Je remercie beaucoup le chef de l'État pour ce qu'il nous a fait. S'il continue de le faire, Dieu le bénira toujours. C'était hier que j'ai constaté que le salaire a augmenté. J'ai alors compris que le chef de l'État a tenu sa promesse. Je lui dis Merci. Dieu l'élèvera.



HOUNKANRIN Lucien, Conducteur de véhicule administratif (CVA) au ministère des sports



« Avant, je recevais 80.000 FCFA mais maintenant, j'ai perçu 153.000 FCFA »

Oui ! La rémunération a augmenté évidemment pour nous. Avant, c'était peu ce qu'on percevait. Ce n'était pas grand-chose. Ça finit même vite.

Mais depuis le 20 décembre, j'ai reçu mon salaire et ça m'a vraiment émerveillé. J'ai même pris une bière et le reste je l'ai gardé sur moi. Je remercie le gouvernement. Et j'aimerais que lorsqu'un autre président viendrait, qu'il fasse plus lui-même et tourne son regard vers nous les CVA. Avant, je recevais 80.000 FCFA mais maintenant, j'ai perçu 153.000 FCFA. C'est un acquis et personne ne peut me l'arracher. Je demande au gouvernement de se rappeler plus encore de nous puisque tout est cher et l'argent de popote doit augmenter également pour nos femmes. Nous demandons à notre Ministre HOMEKY de transmettre nos remerciements au chef de l'État et au gouvernement.

La Rédaction

Reddition des comptes à Djougou

L'exécutif communal expose les stratégies de mobilisation des ressources financières

(Les populations satisfaites des progrès remarquables enregistrés sous l'impulsion du Maire Abdoul Malik Séibou)

La maison des jeunes et loisirs de Djougou a servi de cadre ce mercredi 21 décembre 2022 à la séance de reddition des comptes, gestion 2022. L'exercice s'est déroulé en présence des autorités politico-administratives, des associations de développement, des femmes et jeunes, des sages notables, têtes couronnées, leaders religieux et d'opinion et des populations.

Le thème central de cette édition de reddition des comptes, gestion 2022 est la mobilisation des ressources financières de la Commune de Djougou.

A l'occasion, le premier adjoint au maire, Amadou Djibril représentant le Maire empêché, a remercié les cadres techniques de l'administration communale qui ont mis en œuvre les actions prévues dans le plan de développement communal. Il a également salué l'implication et l'accompagnement sans faille des sages notables, têtes couronnées, des leaders religieux et de l'association de développement de la Commune de Djougou. Amadou Djibril a précisé que cet exercice de reddition des comptes prévu par la loi revêt une importance capitale car la gestion déléguée d'une communauté requiert un compte rendu des actions entreprises aux fins de recueillir les avis et suggestions de cette communauté pour son bien-être et au nom de la bonne gouvernance.

Dans sa communication, le directeur des affaires administratives et financières de la Mairie, Ange Félix Hounsinou a fait le point de la mobilisation des ressources financières fiscales et non fiscales. Il a aussi fait une comparaison avec la mobilisation des ressources financières de l'année 2021 afin de mettre en vue les efforts fournis par les cadres techniques dirigés par la Secrétaire exécutive Vidémé Corné-



lie Zinsi. Dans son exposé, le directeur des affaires administratives et financières de la Mairie Ange Félix Hounsinou a dévoilé les ambitions de l'exécutif communal dans la mobilisation des ressources financières propres de la Commune. Pour lui, d'ici 2024 la Commune de Djougou doit être déclassée de commune à statut intermédiaire pour une commune à statut particulier avec la mobilisation des ressources financières propres estimées à plus d'un milliard de francs CFA. C'est pourquoi en exposant les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources financières qui ont pour noms incivisme et évasion fiscaux, le patron des finances locales de Djougou a sollicité l'accompagnement de toutes les populations en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Satisfaites des progrès remarquables enregistrés dans la mobilisation des ressources financières propres de la Commune, les populations à travers les associations de développement, des femmes et des jeunes ont pris l'engagement d'intensifier les sensibilisations dans tous les

quartiers pour une prise de conscience collective.

Présents à la séance de reddition des comptes, le vice-président de l'union des associations de développement de la Commune de Djougou Sanni Sourakoutou et sa Majesté Béhanonté Boni Biau Ibrahim ont fustigé l'incivisme fiscal délibéré de certains groupes organisés tels que les associations des conducteurs de taxis-motos communément appelés zémidjans qui ont ouvertement refusé de contribuer au développement communal en payant leurs taxes. Ils ont martelé à l'administration communale que force doit rester à la loi.

En répondant aux préoccupations des participants, la Secrétaire exécutive Vidémé Cornélie Zinsi a promis qu'une deuxième séance de reddition des comptes, gestion 2022 se tiendra dans les prochains jours pour révéler les nombreuses réalisations à mettre à l'actif de cette mandature du conseil communal, car pour elle, elles sont si nombreuses qu'il faut une séance entière pour l'exposer aux contribuables.

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)

Organisation de la Coupe d'Afrique des nations

Le Bénin veut abriter la CAN 2025

La CAN 2025 serait le plus beau cadeau que le président Patrice Talon puisse offrir aux Béninois en guise de remerciement pour ses 10 ans passés à la tête du pays.

● Belmondo ATIKPO (STG)

L'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football 2025, retirée à la Guinée Conakry pour retard dans la mise en place des infrastructures sportives pourrait bien revenir au Bénin et au Nigeria. Ces deux pays d'Afrique de l'Ouest veulent mutualiser leurs moyens et leurs efforts pour offrir à toute l'Afrique la CAN 2025. Le Bénin, grand par la qualité de ses ressources humaines, offre tous les atouts et les garanties possibles pour tenir le pari de l'organisation de la fête du football continental. Cette compétition va permettre aux deux pays de mieux coopérer au plan bilatéral. En face de la candidature du Nigeria/Bénin se dressent deux autres candidatures celles de l'Afrique du Sud / Zambie et de l'Algérie. La CAF va faire le choix du pays hôte de la CAN 2025 en 2023. Mais les chances du Bénin et du Nigeria sont intactes et le président de la République Patrice Talon y tient fermement.

Les stades déjà aux normes

Le stade Général Mathieu Kérékou est l'exemple type d'infrastructures sportives aux normes au Bénin. Ce terrain remplit tous les critères de commodité et de modernité requis par les instances faitières du football mondial (CAF et FIFA). L'éclairage est quasi parfait. On peut y jouer en semi-nocturne comme en nocturne. La pelouse est bien tondu pour la pratique du beau jeu. Sa capacité d'accueil est passée de 35 mille à 45 voire 50 mille spectateurs. Les garanties de sécurité aussi bien pour les joueurs que le public sont les plus sûres. Le stade dans son ensemble est un joyau et baigne dans



un cadre en pleine métamorphose. Les toilettes, les cabines de reportage, les bureaux administratifs sont rénovés. Le palais des sports et le Pôle commercial en construction vont offrir dans quelques jours un visage tout nouveau à ce lieu. Le terrain de Kouhounou, a été sollicité à plusieurs reprises par les grandes nations comme la Côte-d'Ivoire, le Niger, la Guinée Conakry.

Le stade Charles de Gaulle de Porto-Novo vient compléter les bijoux sportifs dont dispose le pays de Patrice Talon. Ce terrain est aussi en pleine extension grâce au programme de rénovation. Le stade René Pleven, du nom de l'ancien gouverneur de Cotonou sous le régime de la colonisation, ce site est déjà également en chantier. Ce stade sera modifié et reconstruit selon un plan architectural génial. En dehors de Cotonou et Porto-Novo, la CAN 2025 pourra être délocalisée vers le nord grâce au stade de Parakou. Les fans de Djougou, Natitingou, Nikki et tout le reste de la partie septentrionale auront comme point de mire Parakou pour vivre cette CAN très convoitée.

Un réseau routier de taille

Au Bénin il est aujourd'hui facile et aisé de se rendre d'un quartier à un autre, d'un village à un

autre ou d'une ville à une autre. Grâce à un réseau routier de proximité, le déplacement des supporters d'un lieu à un autre se fera sans grande difficulté. Les fans peuvent quitter le sud pour le nord en un temps record sans malaise parce que la route qui quitte Cotonou pour Parakou est hyper praticable.

Des hôtels luxueux partout

Les hôtels de luxe sont dans plusieurs villes du Bénin grâce à l'essor du sous-secteur de l'écotourisme. Les différentes équipes qui auront la chance de jouer en terre béninoise auront à coup sûr l'embarras de choix. Parce qu'en matière d'hôtels, le Bénin n'est pas le parent pauvre d'Afrique. En plus, le coût de séjour dans ces lieux est aussi abordable que dans la plupart des pays du continent. La sécurité, une garantie totale

Le Bénin est un pays peu inquiet par le terrorisme. C'est une citadelle imprenable malgré les velléités des individus sans foi ni loi. La libre circulation des biens et personnes est garantie. La police républicaine a le secret et la tradition de sécuriser les grands événements. La CAN au Bénin sera l'occasion pour les forces de sécurité de prouver leur capacité de défense sur le terrain.

Source externe

Logistique

Bolloré cède ses actifs portuaires en Afrique à MSC

Le groupe français Bolloré a officiellement signé ce 21 décembre, l'accord définitif de cession de ses actifs dans la logistique et le transport en Afrique, au groupe italo-suisse MSC. « A la suite des communiqués de presse de Bolloré SE du 31 mars et du 1er décembre 2022, Bolloré SE annonce la réalisation en date de ce jour de la cession au groupe MSC de 100% de Bolloré Africa Lo-

gistics, regroupant l'ensemble des activités de transport et de logistique du groupe Bolloré en Afrique, sur la base d'une valeur d'entreprise nette des intérêts minoritaires de 5,7 milliards d'euros. Le prix de cession des actions s'établit à 5,1 milliards d'euros auquel s'ajoutent 600 millions d'euros de remboursement de comptes courants. » peut-on lire dans le communiqué de Bolloré. MSC a confirmé le deal. «

Nous sommes ravis d'accueillir plus de 21 000 nouveaux collaborateurs dans la famille MSC grâce à notre acquisition de Bolloré Africa Logistics. Je tiens à remercier la famille Bolloré, et Cyrille en particulier, d'avoir mené la transaction de manière fluide et efficace et je les félicite d'avoir créé une entreprise aussi bien établie. L'accord renforcera les liens de longue date de MSC avec l'Afrique et renforcera notre engage-

ment envers la croissance économique du continent, y compris les investissements dans les navires, les chantiers navals, les terminaux à conteneurs, les solutions logistiques, les installations de stockage, les réseaux routiers et ferroviaires qui soutiendront et amélioreront le commerce sur le continent africain et avec le reste du monde. Notre stratégie reste ancrée dans nos valeurs et dans notre vision à long terme qui protège

plus de 150 000 employés dans 155 pays à travers le monde. » a déclaré Diego Aponte, Président du groupe italo-suisse. Il rassure par ailleurs que « MSC exercera les activités de Bolloré Africa Logistics Group en tant qu'entité autonome avec son portefeuille de partenaires diversifiés, sous une nouvelle marque qui sera dévoilée en 2023. Philippe Labonne gardera son rôle à la tête

de l'entreprise en tant que Président de Bolloré Africa Logistics. » L'un des leaders mondiaux du transport et de la logistique. MSC (Mediterranean Shipping Company), dont le siège social est à Genève, en Suisse, est un leader mondial du transport et de la logistique, détenu par des particuliers et fondé en 1970 par Gianluigi Aponte.



**Avec ARESS,
vivez l'Energie,
l'Energie de Qualité
pour tous**

LA QUALITE POUR TOUS

f in Instagram Twitter ARESS

(+ 229) 96 63 96 82



REJOIGNEZ VOTRE QUOTIDIEN SUR NOS DIFFÉRENTS RESEAUX SOCIAUX

L'économiste du Bénin est le premier quotidien béninois spécialisé en informations économique, financière et boursière.

+229 69 19 08 80 / 95 42 96 26

leconomisteben1

journalleconomiste

leconomistbenin1@gmail.com

www.leconomistebénin.com

Sikècodji, 2ème rue à droite en quittant les feux tricolores de la Marina pour le carrefour Okpè Oluwa